

TERMES DE REFERENCE POUR CONSULTANTS OU PRESTATAIRES INDIVIDUELS

Titre : Appui technique à la coordination et à la mise en œuvre des activités de réponse en soutien aux victimes de la Violence Urbaine à Port-au-Prince- Secteur éducation	Durée de la consultation : 6 mois* <i>Voir prg. Sur les conditions de travail</i>
Type de Contrat : <input checked="" type="checkbox"/> Consultant <input type="checkbox"/> Contractant individuel à plein temps <input type="checkbox"/> Contractant individuel à temps partiel	Catégorie : <input checked="" type="checkbox"/> Nationale <input type="checkbox"/> Internationale
Affectation : <input type="checkbox"/> A domicile <input checked="" type="checkbox"/> Au bureau	Section : Education/PaP

1. CONTEXTE (Brève description)

Les actes de violence enregistrés dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince notamment au Bel-Air, Bas-Delmas, Centre-ville, Martissant, Cité soleil, Croix-des-Bouquets et Tabarre au cours du dernier trimestre de l'année 2020 et de toute l'année 2021 ont eu plusieurs impacts sur les familles, les filles et les garçons, les adolescents et les jeunes de ces quartiers populaires. Des milliers de ménages incluant les enfants ont été obligés de fuir ces zones pour se protéger et plus de 200 établissements scolaires publics et non-publics établis dans ces zones et de leurs environs ont dû fermer leur porte sous pressions des groupes armés privant ainsi les enfants de leur droit à l'éducation. De plus, environ 19000 personnes issues des familles les plus vulnérables ont été accueillies dans plus de 14 sites différents situés à Solino, Poste Marchand, Fort National, Delmas 2, Delmas 4, Eglise Saint-Yves, Ecole Communale de Pétion-Ville, la Vallée de Bourdon et le Centre Sportif de Carrefour. Parmi les personnes déplacées, une évaluation conduite par le Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle et de l'UNICEF a permis de dénombrer environ 5000 enfants. A côté de ces ménages hébergés dans ces points de rassemblement, des milliers de familles incluant des filles et des garçons ont été accueillies dans des familles hôtes et d'autres ont dû s'orienter vers les villes de provinces.

Des interventions de soutien aux personnes déplacées ont été conduites en un premier temps par la Mairie de Port-au-Prince de concert avec la Direction Générale de la Protection Civile (DGPC). Par la suite, l'appui des Agences des Nations Unies a été sollicité pour venir en support aux instances étatiques présentes sur les lieux. Après une visite d'évaluation des besoins sur les quatre sites et des rencontres des de travail sous le leadership de la Mairie, de la DGPC et de l'Office de Coordination des Affaires Humanitaires (OCHA), la mission a été confiée à l'UNICEF d'appuyer la DINEPA pour des interventions en Eau, Hygiène et Assainissement, et aussi d'accompagner les enfants à travers des activités spéciales d'appui psychosocial et d'éducation avec les enfants hébergés sur les sites. Pour faciliter la mise en œuvre des activités d'éducation au bénéfice des enfants et des jeunes déscolarisés et les enfants ayant perdu beaucoup de jours de classe, l'UNICEF, de concert avec le Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle (MENFP) incluant la direction Départementale d'Education de l'Ouest (DDE-O), la Mairie de Port-au-Prince, a fait appel à des ONG partenaires comme Initiative pour le Developpement des Jeunes (IDEJEN), Adventist Development Relief Agency (ADRA), Kids Club et l'Université Quisqueya en vue de conduire des activités de soutien scolaire et d'Education non-formelle. Plus de 6 000 élèves incluant des élèves de 9^{ème} A fondamentale et des élèves de Nouveau Secondaire 4 (NS4) ont pu bénéficier de ces interventions pour boucler l'année académique 2020-2021 et des programmes d'éducation non-formelle et d'introduction aux métiers, et des activités de transferts monétaires.

Face à ces vulnérabilités multidimensionnelles et après plusieurs séances de travail autour de la situation de ces filles et garçons, adolescents et jeunes touchés par la violence dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince, le MENFP incluant la Direction Départementale d'Education de l'Ouest, la Mairie de Port-au-Prince et l'UNICEF ont convenu de développer et de mettre en œuvre une initiative visant à soutenir l'éducation de ces enfants et jeunes déplacés et ceux fréquentant les écoles situées dans les quartiers sensibles. Cette initiative vise à faciliter le retour des enfants à l'école et à fournir aux jeunes déplacer l'accès à des opportunités d'apprentissage de métiers manuels axés sur des programmes de cycles courts comme sollicité par les jeunes interrogés au cours des enquêtes et des focus groupes.

2. BUT DE LA CONSULTANCE

Cette consultation a spécifiquement pour objectif d'appuyer la Direction Départementale d'Éducation d'Ouest (DDE de l'Ouest Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation Professionnelle (MENFP) pour mieux coordonner les partenaires de mise en œuvre des projets de l'éducation, à disposer des données fiables sur le secteur de l'éducation, à faciliter la mise en œuvre des interventions sur le terrain et à faciliter le processus de planification et suivi des interventions.

3. OBJECTIFS CIBLES

En étroite coordination avec la DDE de l'Ouest/MENFP et l'UNICEF, le/la consultant(e) sera chargé(e) de la réalisation des principales activités suivantes :

- Participer dans des rencontres de Coordination des acteurs pour le développement et la mise en œuvre de la stratégie/du plan de réponse sectorielle et intersectorielle.
- Soutenir les partenaires de mise en œuvre et le MENFP dans la mise en œuvre des activités de réponse sur le terrain ;
- Assurer des visites de suivi-évaluation de la mise en œuvre des activités sur le terrain ;
- Soutenir la conception de la note de concept/proposition sur le plan de réponse sur la violence urbaine de PaP en collaboration avec les partenaires y compris le DDE d'Ouest/MENFP et UNICEF.
- Soutenir la collecte de données sur le fonctionnement des écoles dans les zones cibles.
- Soutenir le développement de documents de collaboration (PCA) avec les partenaires de mise en œuvre.
- Assurer le suivi des projets conçus en établissant un système de suivi/collecte de données.
- Conduire des activités de suivi-évaluation auprès des bénéficiaires

4. Protection des Enfants

Ce rôle implique-t'il un contact direct avec les enfants ?

OUI NON. Si OUI, veuillez cocher tout ce qui est applicable :

Rôle de contact direct OUI NON

Si oui, veuillez indiquer le nombre d'heures / mois de contact interpersonnel direct avec des enfants ou de travail dans leur proximité physique immédiate, avec une supervision limitée par un membre du personnel plus expérimenté :

Le nombre d'heures sera fonction du type d'interactions à conduire avec les enfants (e.g. activités escomptées – la collecte de données sur les enfants)

Rôle dans la saisie de données sur les enfants OUI NON

Si oui, veuillez indiquer le nombre d'heures / de mois de gestion ou de transmission d'informations personnelles à caractère d'identification d'enfants (nom, carte d'identité nationale, données de localisation, photos):

Le nombre d'heures sera fonction du type d'activités de collecte de donnée (à définir).

Pour plus d'informations, veuillez consulter les FAQs et les mises à jour disponible sur le ["SharePoint:Child Safeguarding"](#) et [Child Safeguarding FAQs and Updates](#)

5. TACHES ASSIGNEES

Activités Clés	Méthodologie Attendue	Outils/Données à fournir	Produits Finaux/Livrables	Délais Prévus
Concevoir la note de concept sur le plan de réponse sur la violence urbaine	Consultation/commentaires par les partenaires clés	<i>n/a</i>	La note de concept améliorée sur le plan de réponse sur la violence urbaine est finalisée et validée par le MENFP	<i>31 mars 2022</i>
Soutenir la collecte de données sur le fonctionnement des écoles dans les zones cibles	Consultation avec les partenaires clés	<i>n/a</i>	Les résultats de collecte de données sont validés et disséminés	<i>31 mars 2022</i>
Soutenir le développement de proposition pour l'UE	Collecte des informations nécessaires pour finaliser la proposition	Les données nécessaires pour la proposition (e.g. coût des activités, clarification sur la modalité d'intervention)	La proposition finalisée	<i>30 avril 2022</i>
Soutenir le développement de document de collaboration (PCA) avec les partenaires de mise en œuvre	Consultation auprès des partenaires	Document de PCA	PCAs développés et validés	<i>30 avril 2022</i>
Faire le suivi des projets conçus en établissant un système de suivi/collecte de données/Réaliser des activités de supervision des travaux des partenaires ou des fournisseurs	Consultation/validation auprès des partenaires clés (fournisseurs, écoles, partenaires)	<i>n/a</i>	Système de suivi/collecte de données mis en place et fonctionnel Rapports des activités sont disponibles à temps avec les données mises à jour et fiables	<i>31 mai 2022</i> <i>A la fin de chaque mois à partir de mai 2022</i>
Coordonner les acteurs pour le développement de stratégie/le plan de réponse et la mise en œuvre de plan de réponse.	Coordination auprès des acteurs	<i>n/a</i>	Notes/minutes de réunions de coordination, rédigées et points d'actions suivis	<i>A la fin de chaque mois à partir du début de consultation</i>
Conduire des activités de suivi-évaluation auprès des bénéficiaires	Coordination auprès des acteurs, y compris les bénéficiaires	Enquête auprès des bénéficiaires	Résultats des évaluations partagés et validés	<i>31 juin 2022</i>

6. QUALIFICATIONS NECESSAIRES (Y COMPRIS CONNAISSANCES SPECIALISEES)

- Diplôme d'études de 1^{er} cycle (Diplôme de License) en planification de l'éducation, économie ou en sciences humaines et sociales ;

7. EXPERIENCES PROFESSIONNELLES REQUISES

- Au moins 2 ans d'expériences dans le domaine de l'éducation, en termes de planification, suivi et évaluation, ou coordination des acteurs (gestion de projet).
- Une expérience professionnelle dans une organisation Locale/ou internationale œuvrant dans l'éducation, la protection des enfants, ou domaines connexes
- Une bonne connaissance du secteur de l'éducation et du problème urbain/violence en Haïti ;
- Une très bonne expérience dans la coordination des partenaires de mise en œuvre, préférablement le DDE/MENFP, CSO
- Une expérience professionnelle dans une organisation internationale de développement (organisation multilatérale, bilatérale, ONG) est un avantage

8. CONDITIONS DE TRAVAIL (incluant les facilités à fournir par le bureau i.e. ordinateur, espace de travail, autres équipements, etc...)

Sur le plan administratif, le consultant dépendra du bureau UNICEF/Haïti et travaillera étroitement avec les partenaires.

Le consultant utilisera son propre matériel de travail (Laptop, téléphone, etc.). Toutefois, selon le besoin, un espace de travail sera mis à sa disposition, dans les locaux de l'UNICEF a PaP.

Il/elle devra se soumettre aux règlements de l'UNICEF en matière de sécurité.

Les honoraires du/de la consultant (e) seront payés mensuellement sur présentation d'une facture certifiée par le superviseur et d'un rapport mensuel incluant les livrables de la période.

***La continuation du contrat après les 3 premiers mois de consultance est conditionnée par une évaluation de performance à mi-parcours satisfaisante.

Le paiement final est également sujet à une évaluation de performance satisfaisante.

9. TITRE DU SUPERVISEUR DIRECT

Chief of Education



10. TERMES DU CONTRAT/COUTS ESTIMATIFS

Le/la consultant (e) est tenu(e) de soumettre dans le cadre de son application :

- Une proposition financière **tout-inclus en gourdes** (Honoraires et frais connexes, i.e. DSA, « Terminal Expenses », frais de communication et internet) sur la base des TDRs
- Un CV et formulaire P11 (en annexe) à jour
- Une copie scannée du diplôme
- Les coordonnées (nom, téléphone et email) des trois derniers superviseurs pour la vérification des références, y compris le superviseur actuel si possible.

11. VISITES DE TERRAIN RENTRANT DANS LE CADRE DU CONTRAT

Dans le cadre de cette consultance, certains déplacements pourraient être nécessaires dans les zones suivantes : Martissant, Centre-Ville, bas-Delmas, Cité Soleil, Carrefour, Tabarre.

Les moyens logistiques sont à la charge de l'UNICEF.



Approbation du Représentant Adjoint ou du Représentant Adjoint Operations : _____

Date : 14/02/2022

Approbation du Représentant (*s'il s'agit de sélection directe ou si la consultance n'est pas incluse dans le plan annuel*)

Date :

i

ⁱ Les personnes engagées dans le cadre d'un contrat de consultant ou d'un contrat individuel ne seront pas considérées comme des «fonctionnaires» au sens du Statut et Règlement du personnel de l'Organisation des Nations Unies et des politiques et procédures de l'UNICEF et n'auront pas droit aux prestations qui y sont prévues (telles que les congés et l'assurance médicale) . Leurs conditions de service seront régies par leur contrat et les Conditions Générales des Contrats pour les Services de Consultants et de Contractants Individuels. Ils/elles sont responsables de la détermination de leurs obligations fiscales et du paiement de toutes taxes et / ou droits, conformément aux lois locales ou autres en vigueur.